



## **ORGANISATION DU DIPLOME D'ETAT : L'ORDRE EN APPELLE A L'ETHIQUE DES PRATICIENS**

Le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes comprend tout à fait les raisons qui poussent les étudiants à manifester leur mécontentement vis-à-vis des menaces qui planent sur l'organisation des épreuves du diplôme d'Etat : ils sont devenus les otages d'un combat qui ne les concerne pas.

En tant que garant de la qualité des soins dispensés aux usagers par les masseurs-kinésithérapeutes, le Conseil national de l'Ordre considère, comme les étudiants, que le diplôme d'Etat, sésame indispensable pour dispenser des soins, doit conserver son caractère national.

Des solutions alternatives sont, semble-t-il mises en place par des Directions régionales des affaires sanitaires et sociales pour que les épreuves puissent avoir lieu. De telles initiatives iraient à l'encontre du principe d'égalité des chances qui doit présider à l'obtention d'un diplôme d'Etat.

Le Conseil National de l'Ordre rappelle que pour pouvoir siéger en jury d'examen, tout praticien doit être régulièrement inscrit au tableau de l'Ordre.

Il en appelle à la responsabilité éthique des praticiens pour que ceux-ci n'empêchent pas les étudiants d'exercer le métier qu'ils ont choisi et qui est aussi le leur.

A cet égard, le Conseil national de l'Ordre salue les praticiens salariés régulièrement inscrits au tableau de l'Ordre qui, conscients que l'encadrement des stages et la participation aux jurys d'examen font partie de leurs missions ont délibérément choisi de les assurer.